FICHE EXPLICATIVE

ACTIVITES PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

Vous allez inscrire votre enfant dans une nouvelle école, voici quelques informations qui vous seront utiles.

LA MAIRIE :

- 63 rue de Roubaix – Toufflers
  Tél 03.20.75.27.71
  www.toufflers.fr

HORAIRES de le Mairie

Matin		Après-midi	
mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi	8h - 12h	mardi, jeudi et vendredi	13h30 -17h15

- Perception des cantines, mercredis récréatifs, garderies ont lieu ***uniquement le samedi de 8h à 11h15***.

Vous pouvez nous contacter par mail à regies@toufflers.fr

LES ECOLES :

- Ecole Jacques Prévert : 50 rue des Ecoles – Toufflers
  ➔ Tél 03.20.75.27.78
- Ecole Louis Aragon : 28 rue de l'Eglise – Toufflers
  ➔ Tél 03.20.75.13.20

HORAIRES des Ecoles

lundi, mardi, jeudi et vendredi			
Matin		Après-midi	
Ouverture	8h20	Ouverture	13h20
Classe	8h30 - 11h30	Classe	13h30 - 16h30

MYPERISCHOOL :

Les inscriptions à la cantine, la garderie et aux mercredis récréatifs se font via le logiciel Mypérischool.

Pour ces activités, vous devez **obligatoirement créer un compte avant le 15 juillet** sur le site dédié : **https://toufflers.myperischool.fr/** (site sécurisé). Pour cela, vous aurez besoin de vous rendre sur le site, et y inscrire le code commune qui est : **FLERS59**. Une fois les éléments renseignés (nom – prénom - date de naissance - adresse etc..), **vous devrez déposer votre avis d'imposition.** Une fois votre avis validé par nos services, **vous devrez vous reconnecter pour y ajouter votre justificatif de domicile (facture d'eau – gaz-électricité), ainsi que le carnet de vaccination de votre enfant (uniquement les pages des vaccins obligatoires). Sans le dépôt et la validation de ces documents, vous ne pourrez pas inscrire votre enfant aux activités périscolaires de la rentrée.**

Les inscriptions doivent se faire pour les cantines et les mercredis récréatifs la semaine précédente au plus tard (jusqu'au vendredi soir minuit sur internet ou le samedi matin en mairie de 8h à 11h15). Pour les garderies du matin et du soir l'inscription peut se faire la veille pour le lendemain uniquement depuis le logiciel.

Photographiez le **QR code** ci-dessus avec votre smartphone pour voir la **vidéo de présentation de MyPérischool.**

Toufflers

Un souci ? Une adresse mail :

aide@myperischool.fr

Précisez **[Toufflers]** en objet du mail

Création d'un compte sur Mypérischool

Les inscriptions et le paiement pour **la cantine, les mercredis et le centre de loisirs** se feront **par internet**

rendez-vous sur internet à l'adresse

https://toufflers.myperischool.fr

Avant le 15 juillet , vous devrez **créer votre compte famille**, ajouter vos enfants et les justificatifs d'usage dans MyPérischool. Dès lors, vous pourrez **inscrire vos enfants aux activités de septembre** et procéder au **paiement en ligne** via le menu **Inscriptions.**

Date limite de création des comptes : Le 15 JUILLET

Code d'accès commune qui vous sera **demandé à l'inscription :**

FLERS59

Prépaiement de vos inscriptions par **carte bancaire** sur MyPérischool

Nos agents en mairie sont à votre disposition pour vous accompagner.

Inscriptions et règlements possibles au guichet uniquement le samedi de 8h à 11h15.

Documents obligatoires pour **valider le compte** et **procéder aux inscriptions** :
- Avis d'imposition
- Justificatif de domicile
- Assurance de responsabilité civile
- Carnet de vaccination

Application mobile parents disponible sur **Google Play et App Store**

LES ACTIVITES PERISCOLAIRES :

Fonctionnement de l'accueil périscolaire du matin et du soir

(Écoles publiques uniquement)

- Garderie du matin 7h30-8h20
  - **Accueil des enfants de l'école Louis Aragon :**

Garderie fonctionnant le matin de 7h30 à 8h20. L'enfant doit être déposé à l'école Louis Aragon avant 8h15.

  - **Accueil des enfants de l'école Jacques Prévert :**

Garderie fonctionnant le matin de 7h30 à 8h20. L'enfant doit être déposé à l'école Jacques Prévert avant 8h15.

- Garderie du soir de 16h30 à 17h30
  - **Accueil des enfants de l'école Louis Aragon :**

Les enfants seront à l'école Louis Aragon. Les parents doivent venir les chercher avant 17h30. Vous pouvez prévoir un goûter pour votre enfant.

  - **Accueil des enfants de l'école Jacques Prévert :**

Les enfants seront à l'école Jacques Prévert. Attention : Cette activité est un accueil périscolaire et non un soutien scolaire. Les parents doivent venir les chercher avant 17h30. Vous pouvez prévoir un goûter pour votre enfant.

- Garderie du soir de 17h30 à 18h30
  - **Accueil des enfants de l'école Louis Aragon :**

Les enfants seront à l'école Louis Aragon. Les parents doivent venir les chercher avant 18h30.

  - **Accueil des enfants de l'école Jacques Prévert :**

Les enfants seront à l'école Jacques Prévert. Attention : Cette activité est un accueil périscolaire et non un soutien scolaire. Les parents doivent venir les chercher avant 18h30.

- ***L'inscription à ces activités implique l'acceptation des règlements municipaux***
- ***Merci de respecter les horaires, en cas de non-inscription, 1€ de frais administratif sera ajouté par créneau non réservé dans les délais.***

- **Restauration scolaire**

La restauration scolaire fonctionne de **11h30 à 13h30. Les menus sont disponibles sur notre logiciel MyPérischool dans la rubrique « informations utiles ».**

Après un temps de repas en deux services, les enfants peuvent participer aux activités encadrées ou aux activités libres proposées par les animateurs. Pour les enfants de petite section la sieste commence à 13h.

Les repas sont préparés par la société « API - Lys restauration » et réchauffés au sein de notre cuisine.

Deux choix de menus vous sont proposés : repas traditionnel ou repas sans porc.

- **Les Mercredis Récréatifs**

7h30-8h30 : Garderie
8h30-11h30 : Mercredis Récréatifs
11h30-13h30: Cantine
13h30-16h30 : Mercredis Récréatifs
16h30-18h30 : Garderie

Pour les maternelles : Toutes les activités se déroulent à l'école Louis Aragon
Pour les primaires : Garderie du matin accueil à l'école Louis Aragon | Pour le reste de la journée, toutes les activités se déroulent à l'école Jacques Prevert

Merci de prévoir un sac à dos avec un goûter et une gourde.

Les inscriptions se font à l'avance sur Mypérischool (au plus tard la semaine précédente – Aucun rajout possible)

LES CENTRES DE LOISIRS

Les centres de loisirs fonctionnent **durant l'été et toutes les petites vacances sauf celles de Noël**. L'inscription préalable est obligatoire sur Mypérischool durant la période d'inscription.

L'accueil se fait à la salle polyvalente (parking des écoles). Les enfants sont admis dès leur scolarisation (votre enfant doit être propre).

Le centre de loisirs fonctionne de 9h à 17h ou de 13h30 à 17h. Une garderie est mise en place de 8h à 9h et de 17h à 18h.

L'inscription se fait sous forme de « forfait semaine », en journée complète cantine incluse ou forfait semaine après-midi uniquement, sachant que le vendredi est une journée complète pour les maternelles et les primaires.

Durant la semaine, sur une thématique définie, diverses activités sont proposées : sportives, manuelles, grands jeux, petits jeux, cuisine, sorties etc…

Pour toute question concernant le déroulement des centres de loisirs, de l'accueil périscolaire, Crusiot Nicolas le coordinateur jeunesse de la commune est disponible au 06-07-40-86-98.